

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 3 décembre 2021

Journée internationale des personnes handicapées : Les parcs nationaux de France et GMF engagés pour l'accès à la nature de tous les publics



À l'initiative de l'Organisation des Nations-Unies, le 3 décembre est la journée internationale des personnes handicapées.

La nature est indispensable à l'existence et au bien-être de tous. Depuis 2008, l'Office français de la biodiversité (OFB), les parcs nationaux de France et GMF ont noué un mécénat dont l'objectif est de faciliter l'accès aux territoires des 11 parcs nationaux de France à tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap.

GMF, mécène des parcs nationaux de France sur le thème « La nature en partage »

Animé par l'Office français de la biodiversité (OFB), le mécénat noué depuis 13 ans entre GMF et les parcs nationaux français sur le thème « La nature en partage » est fondé sur des valeurs communes telles que le respect et la solidarité.

Trois champs d'action définissent et donnent sens à leur engagement partagé :

- Faciliter l'accès à la nature et à sa connaissance pour tous les types de public y compris pour les personnes en situation de handicap physique, auditif, visuel et intellectuel, et favoriser l'accessibilité sociale à la nature des jeunes par le service civique ;
- Préserver la biodiversité en étudiant et en protégeant les espèces avec l'étude de zones inexplorées ou la réintroduction d'espèces ;
- Développer une politique de prévention des risques dans les parcs nationaux.

Le soutien de GMF a conduit à la réalisation de plus de 120 actions concrètes sur les territoires des 11 parcs nationaux de France : modernisation et mise aux normes des maisons de Parc national, espaces d'expositions et supports d'informations et pédagogiques accessibles aux quatre familles de handicaps, propositions d'itinéraires de balade adaptés, sorties encadrées par les gardes-moniteurs des parcs nationaux, etc.

Au Parc national de Port-Cros, une visite virtuelle immersive

Dans le cadre du mécénat « La nature en partage », un projet ambitieux s'est concrétisé cette année sur le territoire du Parc national de Port-Cros : une visite virtuelle interactive, à la fois marine et terrestre, de l'île de Port-Cros.

Les équipes du Parc national ont travaillé à retranscrire l'émotion et le charme spécifique de l'île par l'image et l'effet à 360° pour permettre aux publics en situation de handicap une découverte complète et à distance.

Depuis sa tablette ou son ordinateur, le visiteur arpente les différents espaces naturels de l'île de Port-Cros suivant cinq circuits de randonnée balisés. Il y croise des espèces emblématiques comme le puffin de Scopoli ou le discoglosse sarde avant de plonger sur le sentier sous-marin de la Palud à la rencontre des oblades. Le patrimoine culturel et architectural de l'île de Port-Cros n'est pas oublié, les différents forts comme celui du Moulin ou de l'Estissac nous projettent directement sur les bords de la Méditerranée avec une vue imprenable sur les îles de Bagaud et du Levant.

La présentation des missions du Parc national de Port-Cros et de son rôle incontournable dans la préservation de ce territoire exceptionnel complète la visite.

Une visite virtuelle à retrouver depuis tous les outils numériques : [cliquer ici pour y accéder](#)



Cliquer ici pour en savoir plus sur le mécénat « [La nature en partage](#) »

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens

Les **parcs nationaux de France** sont des espaces naturels protégés, terrestres et maritimes, dont le statut reconnu de « territoires d'exception » rayonne à l'international. Ils participent à ce titre à l'image et à l'identité de la France. La Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques et le Parc national de forêts sont rattachés à l'OFB.

www.parcsnationaux.fr – www.ofb.gouv.fr

Marque du Groupe Covéa, **GMF** est le premier assureur des agents du Service Public avec 3,6 millions de sociétaires et clients. GMF répond à leurs besoins concrets de protection, dans leur vie privée et professionnelle, par des solutions en assurances de biens et de personnes.

www.gmf.fr et @GMF Assurances sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#). [Espace presse](#)

Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes

« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar

94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr

Contacts presse

OFB :

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Emma Vega / 07 63 11 21 51

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr

Covéa :

Isabelle Coutant / 01 55 50 69 42

isabelle.coutant@covea.fr